

s'il était impossible aux États-Unis et à l'URSS de faire l'essai de cette arme.

Les arguments avancés en faveur d'un traité d'interdiction totale des essais nucléaires, qui limiterait le perfectionnement des ABM, des MIRV et des «mini-bombes», étaient donc des plus solides et renforcées d'autant par l'aptitude, tant des États-Unis que de l'URSS, à déceler les essais nucléaires défendus au moyen de leurs systèmes de détection sismique. Bien que ces systèmes soient si différents que la comparaison de leur capacité de détection ait posé d'importants problèmes techniques, les experts ont conclu qu'ils pouvaient probablement déceler des essais d'une puissance d'au moins 10 kilotonnes. Au prix de dépenses et d'efforts considérables, il est toutefois possible d'«emmitoufler» les essais de 50 kilotonnes de façon à produire des secousses sismiques ne correspondant qu'à des explosions de 10 à 20 kilotonnes. Ainsi, malgré que le traité d'interdiction totale des essais nucléaires eût ouvert la porte à certains essais clandestins dans le domaine tactique, le risque d'être pris en flagrant délit aurait probablement empêché une telle contravention.

Mesure de compromis

L'obstacle véritable à l'interdiction totale, aux États-Unis comme en URSS, fut la position des militaires et des scientifiques responsables de la mise au point des armes nucléaires, qui estimaient qu'un tel traité compromettrait la sécurité nationale. D'où l'idée d'un compromis, soit une limitation des essais nucléaires souterrains permettant certains essais que chacune des parties pourrait détecter unilatéralement, vérifiant ainsi le respect du traité sans procéder aux inspections sur place que refusait l'URSS. Cependant, le seuil établi par les États-Unis et l'URSS, soit 150 kilotonnes, était trop élevé pour entraver le perfectionnement des armes, sans compter que la date d'entrée en vigueur de ce traité (mai 1976) leur permettait de poursuivre avant l'échéance les essais d'armes dépassant le seuil fixé. En outre, même après cette date, les États-Unis et l'URSS seraient à même de poursuivre l'essai de la plupart des ogives de MIRV et des «mini-bombes». Ils ne pourraient certes plus essayer leurs ogives ABM, de l'ordre de 1 à 6 mégatonnes, mais ils possédaient déjà toutes les données nécessaires au déploiement de systèmes ABM efficaces.

Le traité de limitation des essais nucléaires souterrains, signé à Moscou en 1974, ne pouvait donc être considéré comme une mesure techniquement efficace de contrôle des armes, étant donné que le

seuil sismique élevé qu'elle prévoit (A.5 à A.75 sur l'échelle Richter) mènerait sans doute à des essais de plus de 150 kilotonnes lorsque les scientifiques des deux pays commenceraient à maximiser le rendement des essais permis, comme on le fit à la suite du Traité d'interdiction partielle des essais conclu en 1963. D'ailleurs, la nature politique de ce traité limitatif, conclu à défaut de mieux, est confirmée par son contexte diplomatique. L'idée d'un traité de limitation des essais à seuil fixe n'est apparue comme solution de rechange que lors de la visite de Henry Kissinger à Moscou, en mai 1974, et cela seulement après l'échec des efforts qu'il tenta auprès des Soviétiques pour réussir une «percée idéologique» visant à restreindre le déploiement des MIRV, pierre d'achoppement des négociations SALT II.

La décision prise par les États-Unis et l'URSS de restreindre à un seul site le déploiement de leurs systèmes ABM, au lieu des deux emplacements autorisés par les accords SALT I de 1972, symbolisait au même titre le désir d'une entente politique qui ne limitât nullement le potentiel technique et militaire des parties à l'accord. La formule des deux sites ABM était d'ailleurs un compromis élaboré en raison de l'asymétrie des dispositifs ABM des deux pays. En URSS, le système *Galosh*, moins perfectionné, était déployé de façon à assurer la défense de Moscou, tandis qu'aux États-Unis le système *Sentinel*, plus perfectionné et dont l'installation devait s'achever en 1975, servait à protéger les ICBM *Minuteman* déployés à Grand Forks au Dakota. SALT I permettait donc à l'URSS d'affecter un nouveau système ABM à la défense d'un site ICBM, à l'instar des États-Unis, et offrait à ceux-ci la possibilité de défendre leur capitale tout comme les Russes. Le Sénat américain ayant refusé d'allouer les fonds nécessaires, les États-Unis se sont retrouvés avec un seul site ABM; l'Union soviétique, d'autre part, semblait anxieuse d'affecter ses ressources ABM à l'amélioration de son système de Moscou, peut-être en prévision d'une attaque chinoise. C'est ainsi que l'accord de 1974 prévoyant un seul emplacement ABM pour chaque partie n'a fait que rentabiliser sur le plan politique le statu quo technique. Par ailleurs, il n'a nullement ralenti l'effort intense de recherche et de mise au point déployé par les deux superpuissances en vue de renforcer leurs systèmes respectifs.

Pas de contrôle qualitatif

Cette évaluation du caractère politique plutôt que technique des accords de Moscou de 1974 s'appuie tant sur l'échec des